

Le 27 octobre 1897, le "Witness," journal anglais protestant, de Montréal, publiait ce qui suit :

" MORT DE M. J.-L. VINCENT. "

Hier, à sa résidence, à Longueuil, mourait d'apoplexie, M. J.-L. Vincent, inspecteur, pour la division de Montréal, du revenu de l'Intérieur, et l'un des plus anciens employés de ce département. M. Vincent fut préposé à l'accise le 1^{er} août 1867 et devint successivement percepteur puis inspecteur en remplacement de M. Bellemare. Officier public des plus dévoués, les grandes qualités de M. Vincent le firent aimer de tout le monde. A une réunion du personnel des divers départements sous sa charge, des résolutions d'estime universelle furent adoptées. On y a résolu de plus de placer une pierre commémorative sur sa tombe ou dans l'église de Longueuil.

Résolutions adoptées par le Conseil municipal de la Ville de Longueuil.

PROVINCE DE QUÉBEC, }
Ville de Longueuil. }

Extrait du livre des délibérations de la Ville de Longueuil à sa session du mercredi 27 octobre 1897, présidée par M. le maire Viger :

Proposé par M. le conseiller Dufresne, secondé par M. le conseiller Poirier : Que ce Conseil a appris avec douleur la mort de J.-L. Vincent, écrivain, ancien maire et conseiller de cette ville ; que ce Conseil s'ajourne par respect pour ce grand citoyen qui n'est plus, et que les membres de ce Conseil assistent en corps à ses funérailles.— Adopté.

Proposé par M. le conseiller Poirier, secondé par M. le conseiller Denicourt, que copie de cette résolution soit transmise à la famille du défunt avec les condoléances de ce Conseil.— Adopté.

(Vraie copie)

M. DAGENAIS,

Secrétaire-Trésorier.